

Lieu : Launac (31)

Maître d'ouvrage : Mairie de Launac (31)

Maîtres d'œuvre : Jean-Bernard Saint-Martin

Programme : Réhabilitation de l'orangerie en salle culturelle

Montant des travaux : 350 116 € H.T

Surface plancher : 170 m²

L'ORANGERIE

Launac

2022 - 2024

Patrimoine remarquable laissé à l'abandon pendant des années, l'orangerie retrouve de sa splendeur grâce à l'implication d'élus engagés. Sa réhabilitation en espace culturel ouvert sur le parc offre aux habitants un équipement de grande qualité propice à de multiples appropriations.



Façade principale de l'équipement dans son environnement

Distinctions/particularités :

- Réhabilitation respectueuse des caractéristiques architecturales de l'orangerie
- Articulation fine entre l'existant et l'extension traitée de manière contemporaine
- Ouverture sur le parc, grande qualité des espaces intérieurs et extérieurs

Investir un bâtiment emblématique

Située au cœur du parc municipal, l'orangerie constituait une dépendance de l'hôtel particulier dans lequel siège aujourd'hui la mairie. Érigée aux environs de 1830, cette bâtisse faite de briques foraines, de galets et d'éléments pressés, présente une riche modénature en façade Sud. Il s'agit là d'une des premières œuvres d'Auguste Virebent. Architecte briquetier toulousain, celui-ci a révolutionné

l'artisanat de la brique au XIXe siècle en permettant de réaliser des motifs fins et précis inspirés du vocabulaire de la Renaissance.

Longtemps abandonnée et sans usage, l'orangerie fait l'objet d'une attention nouvelle de la part de la municipalité en 2020. Elle sollicite alors le CAUE afin d'étudier les possibilités de réhabiliter et d'étendre le bâtiment. Cela conduira à l'organisation d'un concours informel mettant en concurrence cinq équipes d'architectes.



Avant



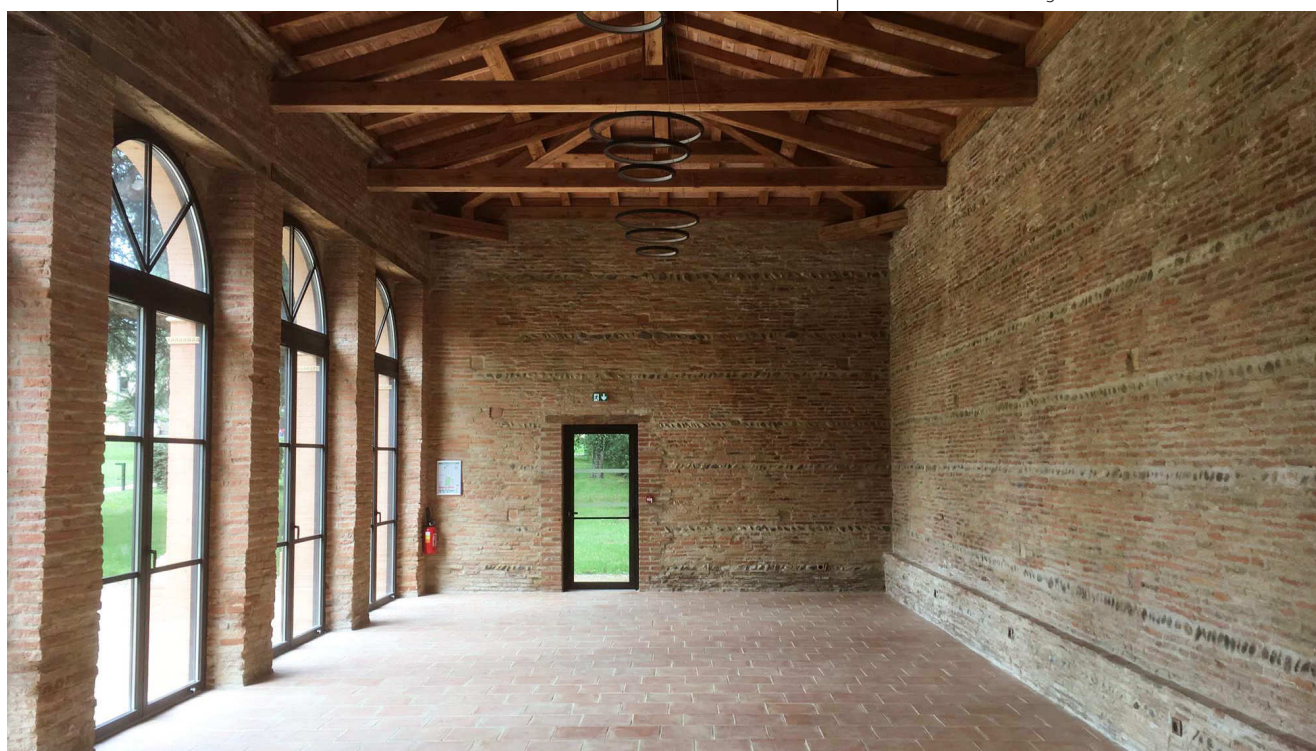
Après

Valoriser le patrimoine

L'ancienne orangerie a été restaurée dans les règles de l'art en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France et des entreprises hautement qualifiées:

- La toiture a été reconstruite telle qu'elle se présentait initialement (quatre pentes, charpente bois et tuiles canal) tandis que les murs ont été restaurés en utilisant de la brique foraine de réemploi glanée à proximité. Le revêtement de sol est constitué de tommettes de terre cuite.
- L'enduit, traditionnellement présent sur les trois façades fermées, a été remplacé par une eau forte mettant en valeur les matériaux (briques et galets). La façade Sud, ouverte et richement décorée, a bénéficié d'une attention particulière. Deux teintes d'eau forte ont été appliquées de manière différenciée sur les éléments en sailli et en retrait afin de valoriser la modénature. Ce parti pris fait suite à la découverte de vestiges témoignant d'une mise en oeuvre similaire en pied de façade.
- Les éléments endommagés de décors en terre cuite moulée de la manufacture Virebent ont été remplacés en recourant à technique de la « plinthotomie » originelle. Six moules ont ainsi été réalisés de manière à créer une cinquantaine de pièces.
- Les menuiseries mises en oeuvre en façade Sud (aluminium de teinte sombre) présentent un aspect patiné faisant écho à l'esprit des lieux.

Vue intérieure de l'orangerie

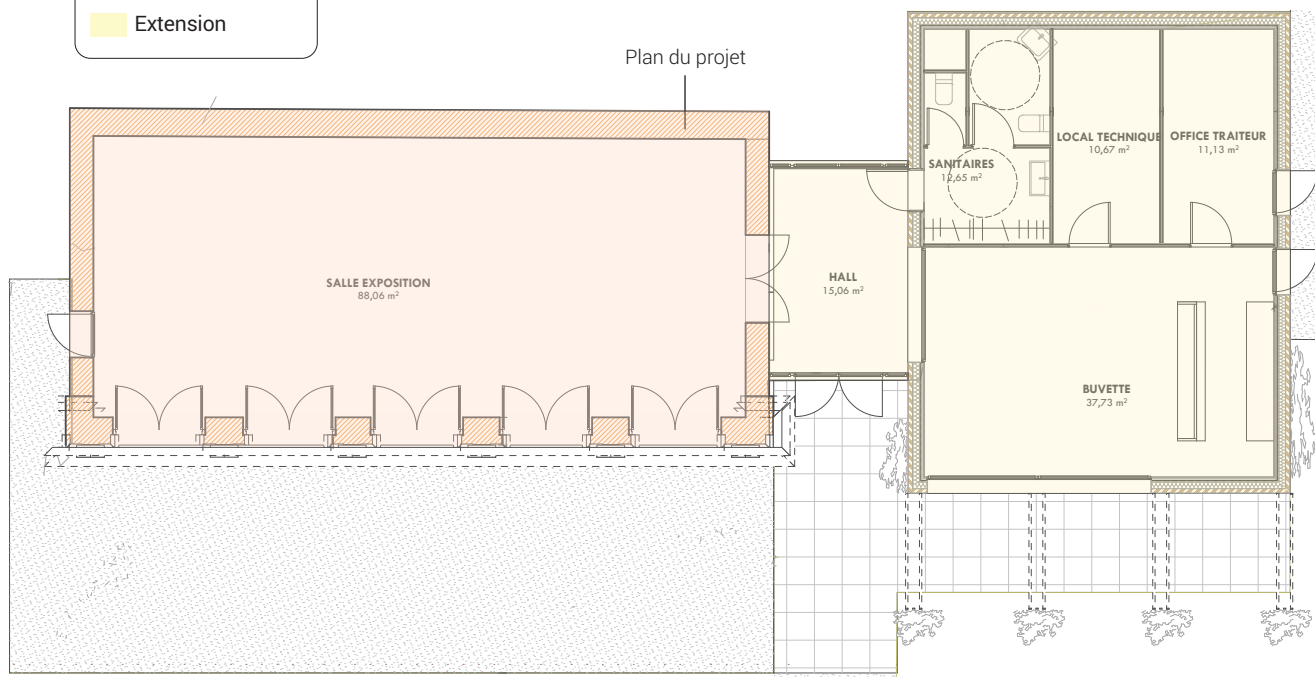


LÉGENDE

- Existant
- Extension



Plan du projet



Vue d'ensemble depuis la pièce d'eau



Articuler l'ancien et le nouveau

L'orangerie est implantée sur la frange Nord du parc, à proximité du talus faisant la transition avec la route départementale. On observe la présence de plusieurs cèdres imposants à proximité, au Sud-Ouest du bâtiment. La qualité de la façade Sud-Est, les contraintes représentées par le talus et la présence des arbres remarquables ont déterminé l'implantation de l'extension au Nord-Est de l'orangerie.

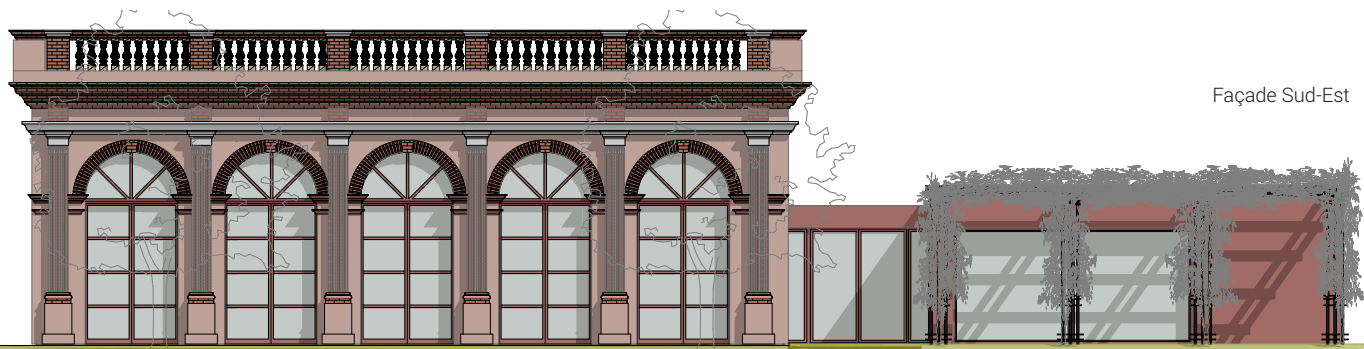
Celle-ci se caractérise par une écriture architecturale contemporaine relativement discrète (bardage métallique de teinte sombre) qui crée un effet de contraste sans pour autant entrer en concurrence avec l'existant. Un sas vitré permet la subtile articulation entre les deux volumes. La sobriété du parti-pris permet de souligner la richesse de l'ornementation de la façade à arcades et contribue à mettre en scène l'orangerie dans son environnement arboré.

Ouvrir l'équipement sur le parc

La création de terrasses dans le prolongement des ouvertures présentes en façade Sud contribue à étendre les activités à l'extérieur tout en facilitant l'appropriation du parc par les usagers.

Sur le plan des accès, la prolongation d'un chemin existant à l'Est et l'aménagement d'une aire de service à proximité de l'extension assure la desserte de l'équipement.

Dialogue entre l'équipement et le parc



Façade Sud-Est

Détail façade Sud-Est



L'orangerie dans son écrin de verdure



Offrir un espace polyvalent

L'implantation d'une extension intégrant les fonctions techniques (sanitaires, office, buvette, rangement) et le maintien du volume de l'orangerie dans son intégrité permettent d'offrir un lieu flexible, ouvert à divers usages. Salles d'expositions, de réceptions ou de réunions, l'équipement se prête à de multiples appropriations. Cette polyvalence s'avère garante d'un taux élevé d'occupation des lieux, le bâtiment constituant un véritable pôle d'animation au sein du parc.

Adopter une approche frugale

Au-delà de réhabiliter un bâtiment existant, la stratégie en terme de sobriété s'est étendue aux questions relatives aux matériaux utilisés et au traitement des eaux pluviales:

- L'isolation par l'extérieur mise en œuvre en toiture de l'orangerie et en façade de l'extension est ainsi réalisée en fibre de bois (matériaux biosourcé). Cette stratégie contribue également à valoriser la charpente de l'orangerie qui reste apparente.
- Les eaux pluviales ne sont pas rejetées dans le réseau mais valorisées dans la pièce d'eau du parc. On note que cet étang fait également office de réserve incendie.

En terme d'ambiance, la mise en valeur des matériaux traditionnels confère une atmosphère conviviale et chaleureuse tout en garantissant de bonnes qualités acoustiques. L'ouverture généreuse sur le parc via les cinq baies en arc en plein cintre contribue grandement à la qualité de l'ensemble.

PLAN DE FINANCEMENT

Budget travaux + études: 424 316 € HT

Subventions:

Etat: 127 294 € HT

Région: 42 431 € HT

Département: 127 294€ HT

Total subventions: 297 019 € HT, soit 70% du montant total des travaux et des études HT